



SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Compte rendu du Comité Directeur SNGRPC du Vendredi 20 Mai 2022 (18h-20h)

Présents : Jean-Luc Wuhrlin, Guy Llata, Jean-Louis Barlatier, Marie-Paule Kieffer, Christian Charée, Benoit Audema

En Visio : Nicolas Billiard, Guy Valentin, Dominique Laplante, Denis Reynaud, Jean-Claude Monceaux, Corinne Tournassat, Jean-Louis Le Coq, Jean-Louis Saudrais, Elise Martinez, Patrick Locheron

Invité : Serge Mikoff

Excusé :

Absents : Eric Gilbert, Michel Chadelas.

1. Point sur la campagne d’adhésions 2022 (information)=> NB

Au jour de la réunion du Comité directeur, le nombre d’adhésion se montait à 249 (274 adhérents en 2021). Le nombre de licencié est accessible à tout le monde sur le site de la FFVoile.

2. Point Financier (information) => JLB

Le Compte de résultats, incomplet à ce jour car il manque des saisies relatives aux entrées et sorties de la CIMA, est positif avec un bénéfice de 1400€. La trésorerie bouge assez peu et reste à un niveau de 130k€. Il reste encore 3200€ de produit sur le compte Assoconnect à transférer vers le compte CIC.

3000€ vont être versés par la Région Occitanie pour subvention sur l’organisation de la CIMA 420.

3. Retour sur le Conseil d’Administration du Port (information) => JLW

Un des volets du conseil d’administration du Port du 13/05/2022 portait sur la convention proposée à la SNGRPC dans le cadre de l’Ecole de voile de Loisir et du support aux régates de voile légère. Cette convention a été validée par le CA du Port à l’unanimité du CA moins 1 voie. Cette convention participe au financement de l’école de voile loisir (déduction faite de la participation des parents) et au soutien financier de l’organisation des régates de voile légère, déduction faite des subventions spécifiques obtenus pour ces manifestations. C’est le cas de la CIMA pour laquelle nous attendons 3000€ de la Région déjà votée. Nous sommes en attente de subventions pour l’Open d’Occitanie VL et le Criterium VL.

La convention complète est présentée au Comité Directeur de ce jour pour validation.



4. Commission Voile Légère :

a. Point sur la convention intermédiaire sur l'Ecole de voile loisir et soutien aux régates (validation) =>JLW/CT

La convention Ecole de voile de loisir est validée à l’unanimité du Comité Directeur.

A ce jour, la session de printemps regroupe 11 élèves en optimist sur 20 prévues, et 6 en catamaran, sur 2 niveaux. Ce sont tous des élèves issus de la communauté de commune locale.

b. Point sur école de voile sportive (information) => JLW/CT

Ecole de sport- Projet de recrutement d’un entraîneur

Le Président a rappelé les réticences du comité directeur pour un recrutement à plein temps d’un entraîneur compte tenu du budget très important, de la faiblesse de notre bénévolat sur la voile légère, du manque d’élèves potentiels mais aussi de la non-demande significative de la voile habitable pour l’occupation de cette personne en phase de lancement.

Un rendez-vous a été programmé avec le maire du Grau-du Roi Robert Crauste le vendredi 20 mai dans la matinée et a permis à celui-ci de rassurer notre bureau élargi sur plusieurs points que vous retrouverez dans le compte rendu annexé à ce document.

Les garanties sont de plusieurs ordres :

- Garanties financières sur 3 années,
- Acceptation d’un démarrage lent (création de l’offre avant la demande),
- Aménagement d’un local dédié à ces futurs jeunes,
- Politique d’accueil de nouveaux adhérents de voile légère sur Port Camargue

Compte tenu des garanties de notre maire, le comité directeur s’exprime positivement sur le principe du recrutement de cet entraîneur, mais il se réserve une acceptation finale après étude des conventions écrites. Un recrutement en septembre signifie que les détails techniques devront être clarifier d’ici fin juin 2022.

Un courrier dans ce sens a été envoyé à nos partenaires pour indiquer notre position dans la semaine suivante.

5. Commission Voile Légère: Bilan financier provisoire de la CIMA 420 (information) => CT

A ce jour, la CIMA 420 a généré 12932€ de recettes dont 3000€ de subventions de la Région. Les dépenses en frais réels se montent à 6616€ soit un résultat bénéficiaire de 6315€. Pour la convention, la ligne de valorisation sera rajoutée aux frais réels. Nous sommes toujours en attente d’une subvention demandée au département du Gard.

Les comptes détaillés de la CIMA devront être diffusé aux membres du Comité Directeur prochainement.



SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Les organisateurs de la classe 420 sont intéressés à revenir en Baie d’Aigues-Mortes.

6. Commission Voile Légère: point sur les régates à venir (information) => CT

Les prochaines épreuves (Critérium VL et Open d’Occitanie) sont prévues à l’automne, les avis de courses seront rédigés avec le CDV Hérault et la Ligue.

7. Commission Voile habitable : point sur les régates à venir (information) => DL

Le Trophée Uship organisée par Eric Gilbert prévu ce dimanche devrait rassembler 19 bateaux.

Pour la Sétoise, il y a déjà 17 inscrits. Marie-Mathilde Lambert et Christophe Abric ont prévus un nombre important d’animations et de lots pour les participants.

Marie-Paule Kieffer prépare l’Avis de Course de la Gardiane/Les Toques. La question de la récompense des Toques reste ouverte, à faire confirmer par Jean-Claude Monceaux

La MiniMax a pour l’instant 13 inscrits, et on vise 16 à 20 participants au final. 25 balises seront reçues pour les participants, à qui il sera demandé une caution de 500€ par balise. Seules les balises utilisées seront facturées par le prestataire.

8. Points divers

n.a.

9. Prochaines réunions du comité directeur

Le Vendredi 17 Juin 2022 à 18h

Le Vendredi 16 Septembre 2022 à 18h

Fin de Réunion 19h50

Le 20/05/2022

Secrétaire Général

Nicolas BILLIARD



SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

ANNEXES :



CR VISITE R
CRAUSTE 20220520 |